

La Ville d'Albi S'engage pour sa jeunesse

Durant toute la durée de la foire d'Albi du 16 au 19 Mars, la Ville d'Albi présentera sur son stand toutes les propositions offertes à La jeunesse, et notamment le dispositif Conseil des Jeunes.

L'ensemble de la politique jeunesse sur le territoire albigeois sera présenté sur le stand et les visiteurs pourront s'informer sur toutes les actions menées.

- Les **quatre "carrés publics"** avec les 17 ordinateurs mis à disposition gratuitement en centre-ville et dans les quartiers prioritaires
- Les différents **dispositifs jeunesse** (Aide financière BAFA, Jeunes Citoyens, Job d'urgence, Emplois saisonniers)
- Le **conseil des jeunes citoyens** (appel à candidature)
- Le **carré des arts et des loisirs**
- Les différents **accueils de loisirs** pendant les vacances scolaires du Summer camps au carré 3 > 10 ans (Herriot, Lapanouse et Rayssac)
- Des ateliers d'**aide à la création des CV** et Lettre de motivation avec un coin emploi offre d'emploi de la collectivité
- La découverte des **métiers en réalité virtuelle**

En complément de toutes ces informations disponibles sur le Stand de la ville d'Albi, de **nombreuses animations seront accessibles à tous** :• Des **jeux** en réalités virtuelles avec retransmission sur l'écran avec plusieurs petites expériences ludiques

- Des **émissions de radio** en direct réalisées par les Youtubeurs-streamers Aux petits oignons (avec ITW des partenaires associatifs, des élus, des jeunes de passage.)
- Des Show case des **Talents de quartier**. (tous les soirs de 17 h 00 à 19 h 00)
- Des Ateliers de **magie** et de **maquillage**(samedi et dimanche)
- L'accueil des enfants "vie ma vie" dans un carré 3>10 ans
Les enfants seront accueillis par les animateurs des centres de loisirs dans le stand, comme dans un centre de loisirs tout au long du week-end en fonction du nombre de places disponibles.

Le 17 mars une rencontre est proposée aux partenaires associatifs du projet jeunesse avec un échange avec les élus de la ville.

Création du Conseil des Jeunes

La Ville d'Albi développe une **politique jeunesse volontariste** avec pour ambition l'accessibilité de tous aux pratiques culturelles, sportives et éducatives.

Au travers d'un panel diversifié d'actions et de sensibilisations, la ville contribue à développer **le civisme et la citoyenneté de la jeunesse albigeoise**, notamment en valorisant la notion d'intérêt général, l'ouverture des uns envers les autres, la fraternité et l'attention portée à ses concitoyens.

L'objectif de la municipalité est de **développer la participation** des jeunes aux enjeux de la démocratie participative grâce à la création d'un Conseil des jeunes.

Cette instance de participation citoyenne est prévue par l'article L.1112-23 de la loi du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté qui précise qu' « une collectivité territoriale peut créer un Conseil de jeunes pour émettre un avis sur les décisions relevant notamment de la politique jeunesse ».

Le **Conseil des jeunes Albigeois** constituera ainsi un lieu de proposition d'actions et de concertation au sein de la ville d'Albi. La structuration, les missions et les modalités de fonctionnement de cette instance sont précisées dans le règlement joint en annexe.

Il est proposé de constituer ce conseil autour de **25 jeunes de 16 à 21 ans**. L'écart entre le nombre de femmes et le nombre d'hommes ne doit pas être supérieur à un.

Les **conseillers pourront** être :

- Des jeunes domiciliés à l'année sur la ville d'Albi.
- Des apprentis et des jeunes non-albigeois qui suivent un enseignement de niveau secondaire post-baccalauréat dans un établissement d'enseignement supérieur situé sur la ville d'Albi.
- Des jeunes faisant leurs études à l'extérieur d'Albi, mais disposant d'une adresse postale sur Albi.

Le mandat du Conseil des jeunes est d'une année renouvelable une fois, sous la forme du bénévolat.

Pour Candidater :Envoyez votre lettre de candidature et la fiche de renseignement à jeunesse@mairie-albi.fr avant le 1er juillet 2023.
Plus d'infos : 05 63 46 48 80

Création du Conseil des Jeunes

Les modalités de désignation :

Les membres seront désignés après un **appel à candidature**, avec examen des motivations du postulant auprès d'une commission composée de six conseillers municipaux et d'agents de la direction Jeunesse. Si, après examen de la commission, le nombre de candidats est supérieur au nombre de postes, un tirage au sort sera effectué parmi les candidatures recevables dans le respect du principe de parité femmes / hommes.

Le Conseil des Jeunes se réunira en assemblée plénière deux fois par an sous la présidence du maire et/ou de l'élue en charge de la jeunesse.

La Ville d'Albi s'engage depuis des années auprès de sa jeunesse et la jeunesse l'a déjà bien compris.

La jeunesse albigeoise a notamment **contribué largement au premier budget participatif** de notre ville où 9 projets distincts ont été proposés. Suite au processus de vote, la ville développera en 2023 un des projets d'art urbain dans lequel les jeunes porteurs de projet resteront pleinement impliqués.

De manière récurrente, chaque année, près de **1600 jeunes âgés entre 3 et 15 ans** sont accueillis dans nos structures d'**accueil de loisirs**, soit 25 % de la jeunesse albigeoise.

En période estivale, le Summer camp, propose pour les adolescents un temps d'accueil de loisirs avec les deux axes essentiels que sont la continuité éducative et l'animation loisirs tout publics. La journée est rythmée par du **soutien scolaire et des animations de loisirs**. Cette proposition d'accueil a rassemblé plus de 610 adolescents, dont 30 % des jeunes sont issus des quartiers prioritaires de la ville, répondant ainsi à l'impératif de **mixité sociale** de nos structures de loisirs.

Outre ces accueils de loisirs, **les quatre carrés publics installés en centre-ville et dans les quartiers prioritaires en direction des 16 - 25ans proposent un accueil de premier niveau**, un soutien, une orientation pour les premières démarches vers l'emploi pour près de 3500 jeunes âgés entre 16 et 25 ans. Ces jeunes s'informent et accèdent **gratuitement** aux 17 postes informatiques installés dans les carrés publics.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Création du Conseil des Jeunes

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

En complément de l'**approche civique et citoyenne**, pour structurer le parcours du jeune, la collectivité propose des dispositifs permettant à la jeunesse d'**accéder progressivement au marché de l'emploi** :

- le **financement** à hauteur de 50 % des frais pédagogiques des formations du **brevet d'aptitude à la fonction d'animateur (BAFA)**. À ce jour, c'est près de 125 jeunes Albigeois qui ont bénéficié de cette aide financière.

- Le déploiement du dispositif **Jeune Citoyen** qui consiste à réaliser des **missions gratifiées** dans tous les domaines d'activités. Près de 500 jeunes ont bénéficié de ce dispositif qui valorise et enrichit le parcours du jeune.

- Pour ceux qui sont les plus éloignés de l'emploi, le dispositif « **job d'urgence** », en partenariat avec les associations intermédiaires (La régie et Regain +), propose des **missions rémunérées** en lien avec les services de la ville. Chaque année, entre 15 et 25 jeunes suivent ce parcours d'insertion.

- Enfin, la ville d'Albi propose chaque année près de **200 emplois saisonniers et accueille plus de 100 stagiaires et des services civiques**.

Ainsi, le parcours du jeune a été imaginé et réalisé pour la jeunesse de 3 à 25 ans, avec une organisation adaptée qui **répond aux enjeux de découverte, d'apprentissage, d'insertion professionnelle et d'engagement en faveur d'une démarche citoyenne dans la vie publique, privée, individuelle ou collective**.